

BP JEPS

Activités Physiques pour Tous

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 37191

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BP JEPS Activités Physiques pour Tous sera amené à :

- > **Être autonome** dans l'accueil et l'encadrement d'un ou plusieurs pratiquants
- > **Participer au fonctionnement de la structure** et à ses actions de communication et de promotion
- > **Concevoir** ainsi que **conduire des cycles et projets d'animation** dans les activités de pleine nature, d'entretien corporel et jeux sportifs
- > **Gérer des projets événementiels sportifs et extra-sportifs.**

Compétence · UC1

- > Encadrer tout public dans un lieu et toute structure
- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

Compétence · UC2

- > Mettre en oeuvre, concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Compétence · UC3

- > Concevoir, Conduire et évaluer une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention «Activités Physiques pour Tous»

Compétence · UC4

- > Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en oeuvre une séance ou cycle d'apprentissage
- > Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- > Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- > Garantir des conditions de pratique en sécurité



FORMATION

Durée

En 1 an : ASUL / TREMLIN SPORT FORMATION / FSM01 / DPSA / CDOS 73 / CREPS

En 2 ans : AFMS / DPSA

En alternance sous contrat d'apprentissage.

Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée entre septembre et novembre

Lieux de formation possibles

- > ASUL - Villeurbanne
- > FSM01 - Bellignat (01), Belley (01), Saint Maurice de Beynost (73), Gex (01), Villefontaine (38), Aix-les-Bains (73)
- > TREMLIN SPORT FORMATION - Voiron (38)
- > CDOS 73 - Chambéry (73)
- > AFMS - L'Etrat (42), Givors (69)
- > CREPS - Vallon Pont d'Arc (07)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

- > Être sorti de 3ème
- > **Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire du PSCI (formation Prévention & Secours Civiques de niveau 1)

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Produire un certificat médical type de non contre-indication à la pratique du sport de moins de 3 mois, avant l'entrée en formation
- > Satisfaire au test d'exigences préalables (TEP) à la formation (Luc Léger+ parcours d'habileté, motricité),
- > Fournir un bulletin n°3 du casier judiciaire vierge

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/ février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > BP JEPS Activités de la Forme (niveau BAC)
- > BP JEPS Perfectionnement Sportif, Mentions VTT et Handisport (niveau BAC)
- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > DES JEPS Direction de Structure et/ou de Projet (niveau BAC+3)

Emplois accessibles

- > **Divers secteurs :** associations multisports ou unisport, collectivités territoriales, structures scolaires ou périscolaires, campings, maisons de retraites ou institutions médico-sociales, etc
- > **Postes :** Éducateur sportif polyvalent ou spécialisé. Il obtient une carte professionnelle pour intervenir dans les champs des différentes activités sportives citées (jeux de position; sport d'entretien corporel; sport en milieu naturel) comme salarié, ou auto-entrepreneur.



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

BP JEPS

Activités Physiques pour Tous

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 37191



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BP JEPS Activités Physiques pour Tous est préparé en 4 Unités Capitablisables (UC mentionnées ci-dessus). Il est possible de valider un bloc ou plusieurs blocs de compétences.

L'acquisition de ces compétences sera évaluée au travers de différentes situations de certification qui auront lieu en centre de formation et sur le lieu d'alternance :

- > UC1 : Rédaction d'un dossier sur le projet d'animation choisi et élaboré conjointement avec la structure d'alternance. Soutenance orale du dossier (présentation du projet et échange avec le jury).
- > UC2 : Conduite d'une séance d'apprentissage issue d'un document produit par le candidat comprenant un cycle d'apprentissage portant sur la première famille d'activités physiques choisie, suivie d'une soutenance et d'un entretien.
- > UC3 : Élaboration de deux dossiers, chacun retraçant un cycle d'apprentissage dans une famille d'activité rendus 15 jours avant l'évaluation des séances réalisées, intégrées aux cycles. Chaque séance sera suivie d'un entretien de 30 minutes.
- > UC4 : Encadrement d'une séance dans la troisième famille d'activité et entretien de 30 minutes.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37191/>